

## **Le fardeau économique associé aux blessures subies en milieu agricole au Canada**

En 2004, les blessures évitables en milieu agricole ont coûté à l'économie canadienne 373 millions de dollars et 184 pertes de vie, selon un rapport qui ajoute à et développe l'étude sur le fardeau économique publié par Sauve-Qui-Pense, « Le fardeau économique des blessures au Canada » (Sauve-Qui-Pense, 2009).

Sauve-Qui-Pense a produit le rapport pour l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA). Le directeur général de l'ACSA, Marcel Hacault précise que les coûts qui surgissent de cette analyse sont les coûts de l'inaction – le prix que nous payons tous pour ne pas être parvenus à aborder le problème des blessures, qui sont, en grande partie, prévisibles et évitables.

Marcel Hacault explique que les études du fardeau économique permettent le calcul du fardeau social imposé sur la collectivité agricole par les blessures. Il ajoute que le rapport prend en considération les pressions dans notre système de soins de santé et le potentiel humain perdu sous l'angle d'années de vie perdues et d'une diminution de productivité et de revenus dans le marché du travail.

### **RÉSUMÉ :**

#### **En 2004 : chez la population agricole au Canada :**

- **184 décès**
- **Total de coûts économiques s'élevant à 373 millions \$**
- **presque 4 000 hospitalisations**
- **plus de 72 000 visites aux salles d'urgence**
- **plus de 1 000 invalidités permanentes**

**Les coûts directs des blessures en milieu agricole en 2004 s'élevaient à 208 millions \$.  
Les coûts indirects s'élevaient à 165 millions \$.**

Les chutes étaient la cause principale des coûts globaux liés aux blessures chez la population agricole en 2004, constituant 130 millions \$ ou 28 % des coûts totaux, suivent ensuite les autres blessures non intentionnelles constituant 97 millions \$ (21 %), y compris les incidents de transport s'élevant à 91 millions \$ (19 %).

En général, les coûts des blessures par habitant chez les hommes en milieu agricole étaient plus que le double des coûts pour les femmes. Dans tous les cas, le surmenage était le plus grand facteur concourant des blessures.

### **LA PLUPART DE CES BLESSURES SONT PRÉVISIBLES ET ÉVITABLES**

M. Hacault indique que la recherche et l'expérience ont montré que la grande majorité des blessures décrites dans ce rapport sont prévisibles et évitables. Il souligne que l'ACSA collabore d'une façon proactive avec des organisations de sécurité agricole et des entreprises dans l'ensemble du pays pour aider les agriculteurs à mieux gérer les risques de sécurité. « Nous visons tous un Canada où personne n'est blessé en milieu agricole, » dit-il.

L'ACSA suit les chiffres et tendances pour les blessures en milieu agricole au moyen de son programme Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada (SBAC). Pour obtenir les derniers rapports et analyses, allez à [www.cair-sbac.ca](http://www.cair-sbac.ca).

Pour demander une copie du rapport « Le Fardeau économique associé aux blessures subies en milieu agricole au Canada », composez le 1-877- 452-2272 ou envoyez un courriel à [info@casa-acsa.ca](mailto:info@casa-acsa.ca).